

Code du balisage © FFRP

Jalonnement des itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	—
Changement de direction	└
Mauvaise direction	X



Luché (Luciacum) est citée dans les Actes des évêques du Mans parmi les dix-sept paroisses fondées au IV^e siècle par saint Liboire, évêque du Mans, ce qui en fait l'une des plus anciennes paroisses du Maine. Sous l'Ancien Régime, la commune dépendait de la sénéchaussée angevine de Baugé et du tribunal spécial ou « greniers à sel » du Lude. En février 1800, 150 Chouans emmenés par Lamotte-Mervé attaquent des gardes nationaux dans les bois de Mervé, entre Thorée et Luché. Dans la nuit du 27 au 28 juin 1921, un orage important provoque un incendie qui ravage l'église Saint-Martin de Luché. Le clocher est restauré mais la nef, entièrement détruite par le sinistre, est seulement reconstruite en partie.
Source : www.ville-luche-pringe.fr



La belle route ombragée à flanc de coteau qui conduit à la Grifferie et les grasses prairies qui l'entourent au bord du Loir, constituent d'agréables lieux de promenade et de pêche. A l'arrivée, au nord, ce qui surprend c'est l'impression d'unité qu'on ressent devant tous ces pavillons se faisant suite et qui sont, en fait, des brimborions, un tas de petits bâtiments de différentes époques mais justement juxtaposés. Les 1^{ers} sont Louis XIII. Les communs présentent quelques décrochements de murs et de toits du XVII^e. Le bâtiment central fut terminé au XIX^e. Demeure habitée, ce château ne se visite pas. Il renferme un meuble signé Boule, des tapisseries et portraits de valeur. Les carrelages du grand salon ont une curieuse histoire : ce sont des marbres d'Italie qui, destinés aux Iles du temps des Sivré, furent refusés et traversèrent deux fois l'Atlantique.
Source : A la recherche du Lude ancien de Jacques Bellanger



Charte du randonneur :

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos détritrus
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes



Chemin de l'Aulne



www.cc-bassinludois.fr
www.ville-luche-pringe.fr
 O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20



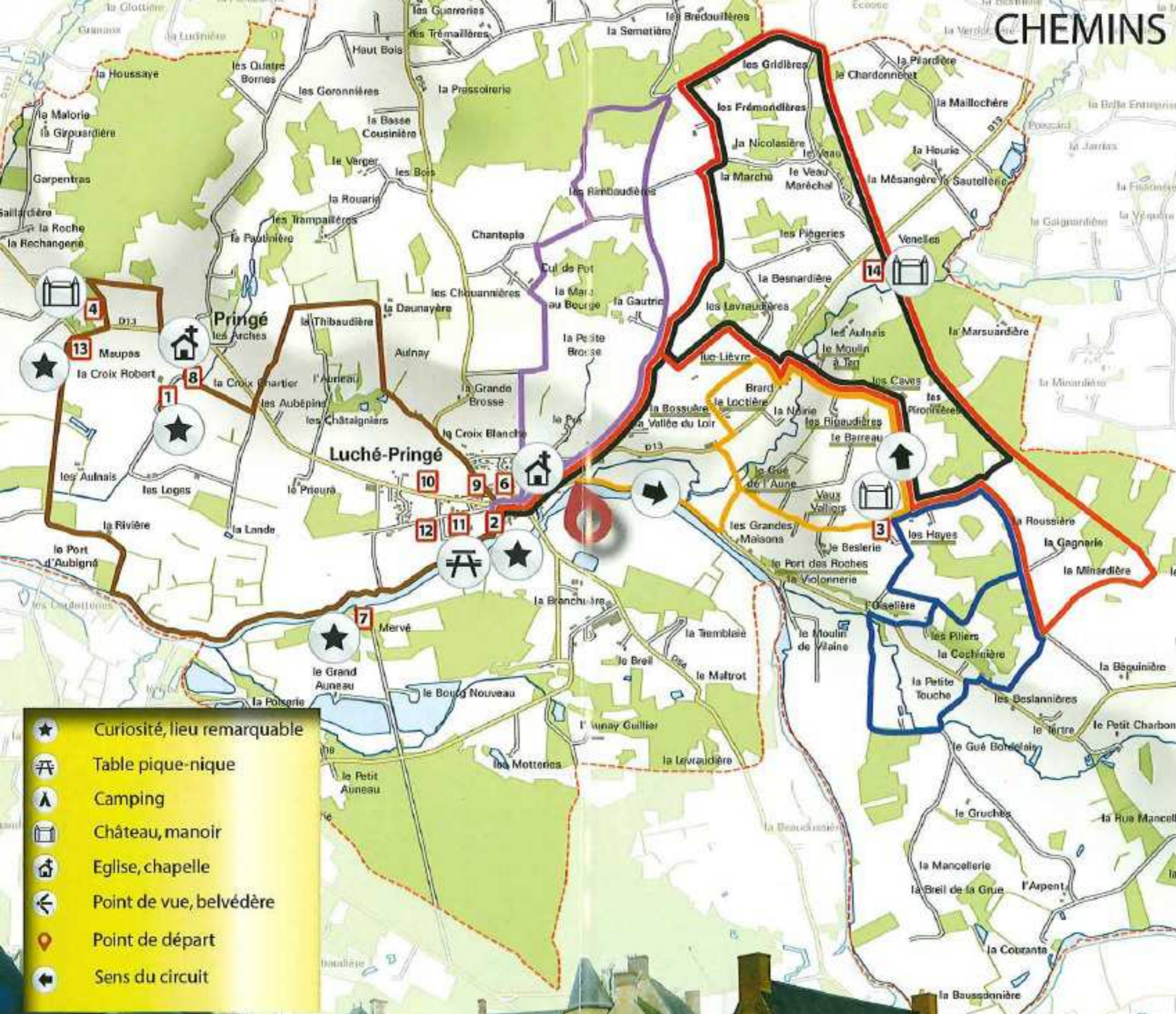
Circuit couleur **jaune** de 7.3 km à Luché-Pringé

CHEMINS

Circuit couleur jaune de 7,3 km

Quitter Luché-Pringé par la D13 direction Mansigné-Ponvallain, et à la sortie du village prendre le 1^{er} sentier à droite au lieu-dit « Les Petits Bois », descendre le chemin, quelques voitures peuvent se garer sur la gauche juste après l'Aulne.

📍 Marcher entre 2 rangées de peupliers, passer la barrière à droite, puis un pont en béton, confluence de l'Aulne et du Loir. Continuer sur le bord du Loir, le quitter en prenant à gauche (poteau indicateur rando.) Arriver à la route prendre à gauche, pancarte qui signale la fin du hameau « Le Port des Roches ». A l'intersection, tourner à droite en direction de nombreux lieux-dits comme « Le Gué de l'Aulne »... Passer le lieu-dit « La Naulière », « Le Gué de l'Aulne », « Le Barreau » (Ces maisons du XIX^e où les habitants vivaient de peu de choses étaient aussi appelées biquetteries), « Bellevue », « Vaux Valliers », « La Beslerie », « La Maraudière », « Le Petit Plessis » (Vestiges d'une maison du XV^e), « Les Hayes Le Vicomte » 3. Après « Les Petites Hayes » à gauche, la route se continue par « Les Caves », « Les Bavetières » (cave dans le tuffeau), « Les Rigaudières », « Le Moulin à Tan » (du vieux moulin il ne reste que son emplacement et la chambre du meunier. Les dépendances agricoles sont plus récentes XIX^e). Passer l'Aulne et à la croisée des routes à gauche et tout de suite à droite en direction de « Tue-Lièvre », « Le Petit Bois » et « Les Lévradières ». Au carrefour qui suit à gauche, puis passer le lieu-dit « La Bossière », « La Loctière ». Au croisement à droite et ensuite à la 1^{ère} à gauche, passer l'Aulne, à droite dans l'embranchement, et au panneau de l'entrée du « Port des Roches » tourner à droite et au bord du Loir le longer sur la droite pour parcourir le sentier à l'envers et revenir au point de départ.



Le **Loir** est une rivière de 312 km de long. Il prend sa source aux abords du Perche à Saint-Éman en Eure-et-Loir et termine sa course au nord d'Angers où il se jette dans la Sarthe. Le castor n'a pas été vu à Luché-Pringé mais des indices de sa présence ont été trouvés sur Le Loir à La Flèche.